

# INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2022

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

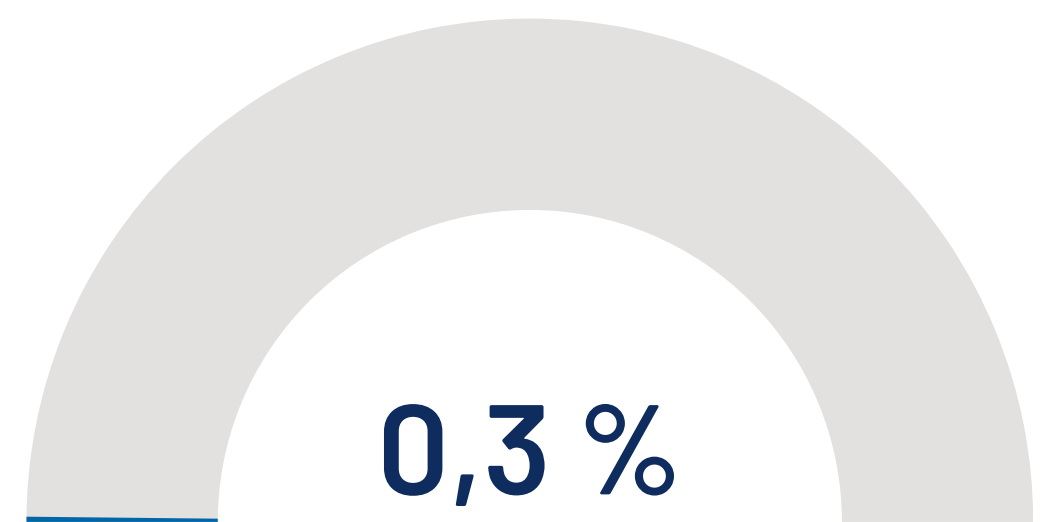
Nombre de salariés pris en compte : 220

**Résultat total :**  
**79/100**

## Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 0.33% écart favorable aux hommes

Note obtenue 39/40



## Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Résultat en nombre équivalent de salariés est de 10% écart favorable aux femmes

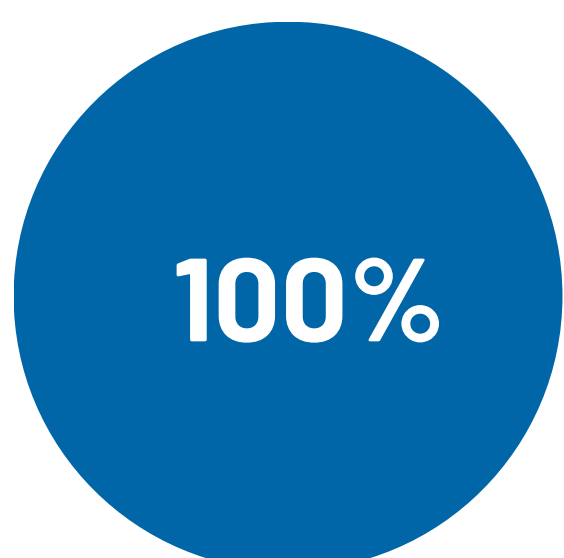
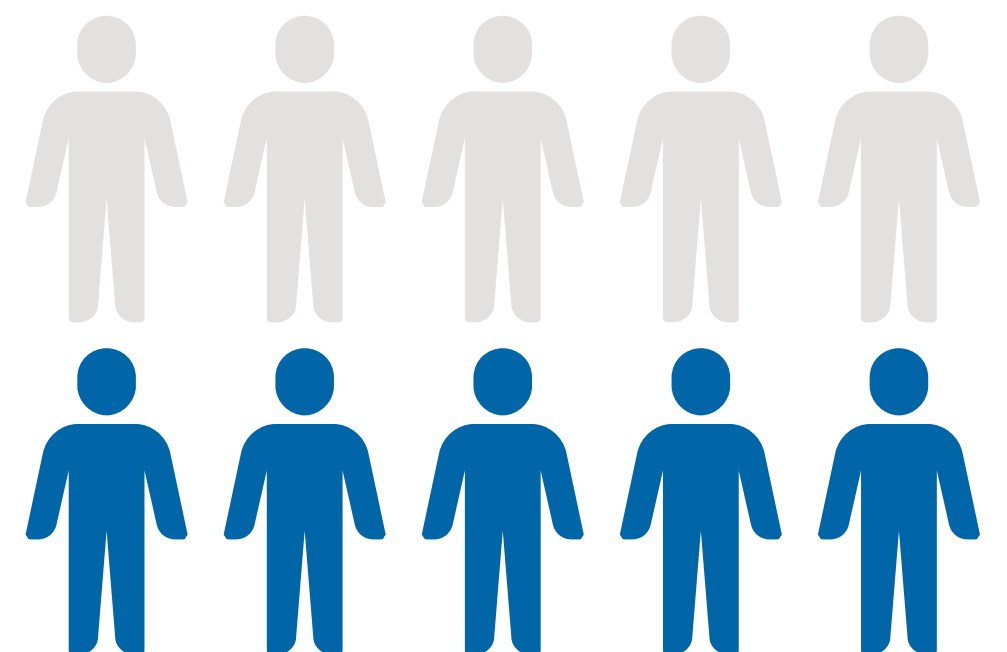
Note obtenue : 25/35



## Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 1 les femmes sont sur-représentées

Note obtenue 0/10



## Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Notre résultat final est de 100%

Note obtenue 15/15